

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3

CEN

CES

2024-2025

PHILOSOPHIE

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ



Administrative : du 9 juillet au 20 septembre 2024
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 9 au 19 septembre 2024
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site lsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2024

EMPLOI DU TEMPS



 <https://ade.u-pec.fr/direct/>

PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 23 septembre 2024

Vacances de la Toussaint : du samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Période des examens : du lundi 13 au samedi 25 janvier 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 27 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 24 février au lundi 3 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 21 avril 2025

Période des examens : du lundi 18 mai au samedi 31 mai 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 16 juin 2025

2ème session d'examens : du lundi 28 juin au samedi 5 juillet 2025

Jury 2ème session : semaine du 14 juillet 2025

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://lsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES.....	7
LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS.....	8
PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE.....	9
ORGANISATION DES ÉTUDES	11
Dispositifs numériques	12
Parcours spécifiques d'aide à la réussite	14
Attention au plagiat !	15
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	16
Tableau récapitulatif par semestre	17
L2-L3 Récapitulatif des enseignements (Philosophie).....	21
Semestre 3	22
Semestre 4	29
Semestre 5	35
Semestre 6	42
Explication des types de résultats en L2 de philosophie	49
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines - LANSAD)	50
Doubles licences.....	51
Parcours communication	53
TEXTES RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ.....	55
Régime général : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	56
Régime dérogatoire	57
Compensation des résultats.....	58
Conditions du redoublement	58
Règles de progression des études et d'obtention des diplômes delicence	59
AJAP	60
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	61
VOCABULAIRE EN USAGE	65



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Clément Duyck et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Arianna SFORZINI : arianna.sforzini@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉ- TEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Larbi KOURDI : larbi.kourdi@u-pec.fr

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DELClFE

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Direction

Arianna SFORZINI, arianna.sforzini@u-pec.fr

Secrétariat pédagogique

- Philippe Poitiers, poitiers@u-pec.fr, bâtiment i, bureau i2 110, 01 45 17 11 41
- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h30-12h45/13h30-17h

Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

Enseignants

M. Julien ADOUE, ATER, bureau i3 124
Mme Élodie BOUBLIL, maîtresse de conférences, bureau i3 124
M. Jean-Marie CHEVALIER, maître de conférences, bureau i3 124
M. Nicolas DUFFAU, moniteur, bureau i3 124
M. Martin DUMONT, maître de conférences, bureau i3 124
M. Florent GUENARD, professeur, bureau i3 124
M. Roberto POMA, professeur, bureau i3 124
M. Théodore PLASSART, moniteur, bureau i3 124
M. Bogdan RUSU, chargé de cours, bureau i3 124
Mme Arianna SFORZINI, maîtresse de conférences, bureau i3 124
Mme Anne-Laure THERME, maîtresse de conférences, bureau i3 124

Répartition des responsabilités pédagogiques

Mme Arianna SFORZINI, directrice du département
M. Martin DUMONT, responsable Licence 1 et référent Plan Etudiant
Mme Anne-Laure THERME, responsable Master parcours ENS
M. Roberto POMA, responsable Master parcours HM, responsable LAS et responsable de la mobilité internationale

A hand holding a pen over a notebook with the text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' overlaid. The image has a teal color overlay.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INTERDIT, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Histoire de la philosophie *	18
2.3.01	1h30 + 2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1	6
2.3.02	1h30 + 2h	Philosophie moderne et contemporaine 1	6
2.3.03	1h30 + 2h	Philosophie générale 1	6
UE08		Philosophie appliquée * ou parcours communication	6
2.3.04	1h30	Analyse d'une œuvre ou parcours PE	3
2.3.05	1h30	Philosophie et sciences humaines 1	3
UE09		Outils	6
2.0.01	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
2.0.04	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUÉ	ECTS
UE10		Histoire de la philosophie *	18
2.3.06	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2	6
2.3.07	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 2	6
2.3.08	1h30+2h	Esthétique	6
UE11		Analyse philosophique ou parcours communication	6
2.3.09	1h30+1h30	Philosophie de la connaissance	3
2.3.10	1h30	Philosophie des sciences humaines 2 ou PE	3
UE12		Outils	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE13		Enseignements fondamentaux *	15
3.3.01	1h30+2h	Philosophie morale	5
3.3.02	1h30+2h	Philosophie politique	5
3.3.03	1h30+1h30	Histoire des sciences	5
UE14		Enseignements fondamentaux * ou parcours communication	6
3.3.04	1h30+2h	Logique et philosophie du langage	4
3.3.05	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère ou PE	2
UE15		Outils	9
3.0.01	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
3.0.05		UE d'ouverture	3
3.3.06	1h30	Option faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE16		Enseignements fondamentaux *	18
3.3.07	1h30+2h	Philosophie générale 2	5
3.3.08	1h30+2h	Philosophie des sciences	5
3.3.09	1h30+1h30	Problèmes et débats du monde contemporain	4
3.3.10	1h30+2h	Enjeux et théories éthiques	4
UE17		Enseignements fondamentaux * ou parcours communication	6
3.3.11	1h30	Philosophie et sciences humaines 3 ou PE	3
3.3.12	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère 2	3
UE18		Langue et culture Générale	6
3.0.03	1h30	Langue vivante ou Langue ancienne (latin ou grec)	3
3.3.13		Stage ou option faculté	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (PHILOSOPHIE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20.
Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

SEMESTRE 3

UE07 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE *

2.3.01 – PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 1

Enseignante : ANNE-LAURE THERME

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Corps et âme (I) : Platon et ses prédécesseurs

L'âme (psychè) est ce qui différencie un organisme vivant d'un corps inanimé : elle se définit donc d'abord comme principe universel de vie, avant de désigner plus spécifiquement le siège des facultés sensibles, désirantes et intellectuelles, voire un esprit capable de transcender le corps et de lui survivre. Mais comment déterminer la nature de l'âme, et fonder un savoir à son propos, alors qu'elle est inobservable en tant qu'objet ? La démarche se fait nécessairement spéculative, inaugurant un débat métaphysique qui ne cessera de se déployer à travers l'histoire de la philosophie. Âme et corps sont-ils d'essence différente ? Quelle que soit la réponse, elle se heurte à des difficultés dont nous tenterons de prendre la mesure.

La thématique du cours, qui se poursuivra sur les deux semestres, s'articulera en deux temps : au premier semestre, on explorera la façon dont Platon développe une conception dualiste de l'âme tripartite et du corps, en rupture avec les théories présocratiques qui en faisaient un élément physique et corporel. On confrontera ainsi les matérialismes présocratiques au dualisme platonicien, en s'interrogeant sur les ontologies et les enjeux épistémologiques et éthiques qu'ils engagent.

En parallèle de la méthodologie et de l'étude des textes, le TD permettra d'approfondir les grands concepts philosophiques construits dans l'Antiquité, nécessaires à la compréhension du cours comme à celle des penseurs ultérieurs (être/devenir, mouvement, identité/différence, quantité/qualité, nécessité...). Il sera également l'occasion d'un entraînement oral à l'argumentation, inspiré de la *disputatio* médiévale.

Bibliographie sélective :

Textes anciens (traductions) :

- Platon, *Phèdre*, traduction Létitia Mouze, Le Livre de Poche (Classiques de la Philosophie), 2007.
- Platon, *Phédon*, traduction Monique Dixsaut, GF, Flammarion, 1991.
- Platon, *Timée, Critias*, traduction Luc Brisson, GF, Flammarion, 2001.
- *Les écoles présocratiques*, édition établie par Jean-Paul Dumont avec la collaboration de Daniel Delattre et Jean-Louis Poirier, Folio essais, Gallimard, 1991 [correspond à l'édition poche de *Les Présocratiques*, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1988].

Études :

- Bossi, Laura, *Histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003 [Disponible en ligne sur Cairn via la connexion u-pec]
- Brisson, Luc, et Fronterotta, Francesco, *Lire Platon*, Quadrige, PUF (Quadrige manuels), 2008.
- Droz, Geneviève, *Les mythes platoniciens*, Points, Seuil, 1992.
- *Puissances de l'âme*, *Études platoniciennes*, 4 (2007) [En ligne sur OpenEdition Journals <https://doi.org/10.4000/etudesplatoniciennes.883>]
- Renaut, Olivier (dir.), *Platon et la psychè (Platon et ses prédécesseurs, II)*, *Études platoniciennes*, 11 (2014) [En ligne sur OpenEdition Journals <https://doi.org/10.4000/etudesplatoniciennes.423>]

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.01 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Écrit : commentaire de texte.

Oral : exposés.

2.3.02 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 1

Enseignant : MARTIN DUMONT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Une philosophie de la vie est-elle possible ? Lecture de *L'Évolution créatrice*

L'évolution créatrice représente le sommet de la carrière de Bergson : le maître, renommé internationalement, y déploie sa philosophie de la vie, particulièrement à la lumière de la notion devenue rapidement célèbre de l'« élan vital ». C'est aussi le moment où sa doctrine devient le plus discutée. Il se confronte aux données de la théorie de l'évolution pour en refuser à la fois les interprétations mécanistes et finalistes et cherche par là à dégager une métaphysique de la vie originale, qui rende compte également de la singularité de l'intelligence humaine. Il se confronte à travers cela à un ensemble de grands systèmes philosophiques dans des débats dont nous nous efforcerons de rendre compte également.

Edition utilisée :

- Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, Paris, PUF Quadrige, éd. Arnaud François - F. Worms, 2009 [1907].

Bibliographie :

- Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF Quadrige, 2007 [1889].
- *Matière et mémoire*, Paris, PUF Quadrige, 2012 [1896].
- *L'Énergie spirituelle*, Paris, PUF Quadrige, 1990 [1919].
- *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF Quadrige, 2013 [1932].
- Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF Quadrige, 2006 [1966].
- Gilles Deleuze, *Le bergsonisme*, Paris, PUF Quadrige, 2007 [1966].
- René Descartes, *Méditations métaphysiques*, éd. J.-M. Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1992.
- Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, in *Œuvres philosophiques* t. 2, Paris, Gallimard, 1985.
- Maurice Merleau-Ponty, « Bergson se faisant », *Éloge de la philosophie et autres essais*, Gallimard NRF, 1960.
- Georges Politzer, *Contre Bergson et quelques autres. Écrits philosophiques, 1924-1939*, Paris, Flammarion, 2013.
- Frédéric Worms, *Bergson ou les deux sens de la vie*, Paris, PUF, 2004.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.02 Philosophie moderne et contemporaine 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux contrôles en temps limité au milieu et à la fin du semestre (50%), un devoir maison (25%), un exposé (25%).

2.3.03 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 1

Enseignant : ARIANNA SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Qu'est-ce que le pouvoir (et comment s'exerce-t-il) ? Droit, nécessité ou abus

Ce cours vise à explorer la question du pouvoir comme notion centrale de la pensée philosophique. Le pouvoir est en effet au cœur non seulement de la philosophie (et de l'actualité) politique, mais son histoire permet aussi de problématiser d'autres concepts philosophiques capitaux comme la justice, la responsabilité, la liberté, la vérité. Il s'agira tout d'abord d'analyser la notion même de pouvoir, pour essayer de penser ce qui fait sa réalité d'exercice et ses procès de légitimation. Nous aborderons pour cela une série d'auteurs fondamentaux de l'histoire de la philosophie occidentale, de Platon à Marx. On questionnera ensuite la manière même dont la question du pouvoir touche celle du savoir, et du savoir philosophique en particulier. Y a-t-il une vérité du pouvoir, ou toute vérité même est-elle une forme de pouvoir, l'aspiration à la connaissance est-elle toujours intéressée, comme nous enseignent les généalogies de Nietzsche et de Foucault ? Dans un contexte socio-politique globalisé où les débats autour de la Cancel Culture remettent au centre du questionnement critique la concrétude située du dire-vrai, cette réflexion sur les enjeux de pouvoir de la pensée philosophique est sans doute encore plus d'actualité.

Bibliographie :

- Arendt, Hannah, *Le système totalitaire*, (1951), Paris, Seuil, 1972, p. 148-149.
- "Qu'est-ce que l'autorité ?", I, VI, in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio », 2013, p. 121-138, 178-185.
- Deleuze, Gilles, « Postscriptum sur les sociétés de contrôle » [paru dans *L'autre journal* no. 1, 1990], repris dans *Pourparlers* (1972-1990), Paris, Ed. de Minuit, 1990, p. 240-247.
- « Contrôle et devenir » [Entretien avec Toni Negri, *Futur antérieur*, n° 1, printemps 1990], repris dans *Pourparlers* (1972-1990), Paris, Ed. de Minuit, 1990, p. 229-239.
- Fanon, Frantz, *Les Damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961.
- Foucault, Michel, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et écrits 2. 1976-1988*, texte n° 306, Paris, Gallimard, « Quarto », 2001, p.
- Hobbes, Thomas, *Léviathan*, chap.13, Dalloz, Paris, 1999.
- Machiavelli, Niccolò, *Le Prince*, chap. VIII, XV-XIX, trad. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Paris, PUF.
- Marx, Karl, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, GF Flammarion, 1999.
- Milgram, Stanley, *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, Paris, Éd. la Découverte, 2013.
- Nietzsche, Friedrich, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, Paris, Gallimard, 2009, p. 7-25.
- *Le Gai Savoir*, aphorisme 333, Paris, Flammarion, 1997, in *Œuvres*, p. 242.
- Platon, *Le politique*, 293c-294a, trad. E. Chambry, Paris, GF Flammarion, 2011.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.03 Philosophie générale 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE08 – PHILOSOPHIE APPLIQUÉE * OU PARCOURS COMMUNICATION

2.3.04 – ANALYSE D'UNE ŒUVRE OU PARCOURS PE

Enseignante : ANNE-LAURE THERME

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Platon, *Phèdre*

Si le thème central du *Phèdre* est assurément l'amour, il est difficile de limiter ce dialogue foisonnant, à la structure complexe, à ce seul objet – car il y est tout autant question des différentes formes de discours (oral ou écrit ; rhétorique, mythique ou philosophique), dont Platon use ici lui-même non sans malice, que de la mémoire, de la beauté, de la folie et du désir. Dans sa célèbre allégorie de l'attelage ailé se révèle une vision nuancée des rapports entre corps et âme, charnel et spirituel, sensation et raison : c'est étonnamment à partir des manifestations du désir amoureux que Platon va ici asseoir sa théorie de la réminiscence et de l'immortalité de l'âme.

L'analyse de l'œuvre viendra ainsi compléter le cours de Philosophie de l'Antiquité consacré aux rapports de l'âme et du corps.

Bibliographie :

Merci de vous procurer l'édition suivante :

- Platon, *Phèdre*, traduction de Létitia Mouze, Le Livre de Poche (Classiques de la Philosophie), 2007.

D'autres indications bibliographiques seront données au cours du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication, 2.3.04 Analyse d'une œuvre ou parcours PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.05 – PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 1

Enseignante : ELODIE BOUBLIL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Épistémologie des sciences humaines et sociales

L'essor des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, histoire, économie...) au 19^e siècle et au 20^e siècle et leur constitution en sciences autonomes a exigé une réflexion épistémologique et philosophique sur la nature des problèmes abordés, la validité des concepts utilisés et la fiabilité scientifique des méthodes proposées, en les différenciant notamment des sciences naturelles. Ce cours constitue une introduction à la philosophie des sciences humaines et sociales en thématisant les enjeux qui leurs sont propres, et en retraçant notamment les orientations et les débats de certaines disciplines comme la psychologie, l'anthropologie, la sociologie ou l'histoire.

Bibliographie indicative :

- Bloch Ernst, *Le principe espérance*, Paris, Gallimard, 1976.
- Dilthey Wilhelm, *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, PUF, 1942.
- Dilthey Wilhelm, *Le Monde de l'esprit* (1926), «Idées concernant une psychologie descriptive et analytique» (1894), t. 1, Paris, Aubier Montaigne, 1947.
- Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2013.
- Freud Sigmund, *Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 2010.
- Girard Charles & Hulak Florence (dir.), *Philosophie des sciences humaines*. Tome 1 : - Concepts et problèmes, Vrin, 2012. Tome 2 : Méthodes et objets, Vrin, 2018.
- Le Blanc Guillaume, *L'esprit des sciences humaines*, Paris, Vrin, 2005.
- Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Points Seuil, 2003.
- Weber Max, *Concepts fondamentaux de la sociologie*, Paris, Gallimard, 2016.

Modalités de contrôle des connaissances
UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication,
2.3.05 Philosophie et sciences humaines 1

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE09 – OUTILS

2.0.01 – LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

2.0.04 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1^{er} degré : l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

SEMESTRE 4

UE10 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE *

2.3.06 - PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 2

Enseignante : ANNE-LAURE THERME

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Corps et âme (II) : Aristote

L'examen des conceptions antiques de l'âme, initié au premier semestre se poursuivra par l'analyse du *Traité de l'âme* d'Aristote et du changement de paradigme qui y est proposé : avec sa théorie hylémorphique, qui fait de l'âme la *forme* de l'être vivant dont le corps est matière, Aristote s'efforce de comprendre le vivant dans l'unité d'une définition universelle sans sacrifier à sa diversité, réintroduisant par là le domaine de la psychologie dans celui de la physique et de la biologie qu'il est en train d'inventer. Une lecture suivie du traité aristotélicien permettra d'en saisir l'originalité, en le confrontant aux théories de ses prédécesseurs dont il prétend résoudre et dépasser les apories.

Le TD approfondira notamment les concepts aristotéliciens et leur terminologie, nécessaires à la compréhension du cours comme à celle des penseurs ultérieurs.

Bibliographie sélective :

Textes anciens (traductions) :

- Aristote, *De l'âme*, traduction Richard Bodéüs, GF, Flammarion, 1993.
- Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle*, traduction Pierre-Marie Morel, GF, Flammarion, 1999.

Études :

- Bossi Laura, *Histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003 [Disponible en ligne sur Cairn via la connexion u-pec]
- Corcilus Klaus, « De l'âme », *Lire Aristote*, Enrico Berti et Michel Crubellier (éd.), Quadrige, PUF (Quadrige manuels), 2016.
- Demange Dominique, « La « définition » aristotélicienne de l'âme », *Le Philosophoïre*, 2003/3 (n° 21), p. 65-85. [En ligne : DOI : 10.3917/phoir.021.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-philosophoïre-2003-3-page-65.htm>]
- Romeyer Dherbey Gilbert (éd.), *Corps et âme. Sur le De Anima d'Aristote*. Études réunies par Cristina Viano, Vrin, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.06 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Écrit : commentaire de texte.

Oral : exposés.

2.3.07 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 2

Enseignant : ROBERTO POMA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Le corps

Bien que le corps soit une évidence constitutive de l'existence humaine, la réponse à la question « qu'est-ce qu'un corps ? » est loin d'être aisée. Qu'on le considère comme une donnée biologique ou comme une construction sociale, comme une chair désirante ou comme le socle mouvant de l'identité personnelle, le corps échappe à toute tentative de réductionnisme. Partant de ce constat, nous allons dans un premier temps mettre l'accent sur la variété et la complexité des discours sur le corps dans la philosophie moderne et contemporaine.

Les séances de TD nous donneront l'occasion d'étudier quelques questions particulières issues du domaine médical et de la sphère de la santé (don d'organes, transsexualisme, dopage, stigmates, enhancement, la naissance, la mort, etc.) afin de mettre en évidence le statut extrêmement complexe du corps humain et les problématiques philosophiques, éthiques, juridiques et théologiques qui en découlent.

Bibliographie :

- Descartes, René, *Les Passions de l'âme*, 1649.
- Hobbes, Thomas, *De corpore*, 1655.
- Spinoza, Baruch, *Éthique*, 1677.
- Leibniz, Gottfried Wilhelm, *La Monadologie*, 1714.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Esthétique*, 1835.
- Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, 1819-1844.
- Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, 1885.
- Bergson, Henri, *Matière et Mémoire*, 1896.
- Merleau-Ponty, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, 1945.
- Foucault, Michel, *Le Corps utopique*, 1966.
- Damasio, Antonio, *L'Erreur de Descartes*, 1994.

À consulter :

- Boëtsch, Gilles et Andrieux, Bernard (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS éditions, 2008.
- Marzano, Michela (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.07 Philosophie moderne et contemporaine 2		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.08 - ESTHÉTIQUE

Enseignante : ARIANNA SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : La beauté et ses formes. Parcours dans la philosophie de l'art

Parmi les concepts de la tradition philosophique occidentale, le beau est sans doute l'un des plus difficiles à saisir, étant constitutivement ouvert et polysémique. Une dimension subjective y est essentiellement en jeu : le beau est tel tout d'abord pour un sujet donné – faut-il pour cela se résigner à un relativisme radical du jugement esthétique sur la beauté ? L'art contemporain, avec sa contestation des impératifs formels et sa désorientation radicale du regard artistique, a rendu encore plus difficile l'usage du concept du beau dans la réflexion esthétique. Or le beau n'est pas seulement une propriété du réel, des « choses belles » : c'est aussi une force d'attraction, un pouvoir de séduction qui embrase le désir subjectif et que la philosophie occidentale n'a eu de cesse d'essayer de définir dans son mouvement sous différentes notions (éros, agape, etc.). La beauté a longtemps été une valeur autant esthétique que morale, se liant à l'histoire du concept de bien : le beau est ce qui est digne non seulement d'être regardé, mais aussi d'être aimé et recherché.

L'objectif du cours est de parcourir dans un premier temps l'histoire de la notion philosophique de beau, sur trois axes fondamentaux : le beau classique (de l'Antiquité à l'âge classique) ; le beau esthétique (18^e-19^e siècle) ; le beau impossible (le monde contemporain). Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur des exemples tirés de l'art du 20^e et 21^e siècle pour poser une question décisive dans la « société des images » dans laquelle nous vivons : peut-on vraiment se passer du beau dans les arts, et quelles valeurs véhiculent encore aujourd'hui les formes jugées « belles » ?

Bibliographie :

- Arasse D., *On n'y voit rien*, Paris, Gallimard, « Folio », 2003.
- L'Atelier d'esthétique, *Esthétique et philosophie de l'art*, De Boeck, 2002.
- Baudrillard J., *La société de consommation*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.
- Danto A., *L'art contemporain et la clôture de l'histoire*, Paris, Vrin, 2000.
- Danto A., *The Abuse of Beauty*, Chicago, Open Court, 2003.
- Foster H., *Le retour du réel*, Bruxelles, La lettre volée, 2005.
- Kant I., *Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion, 2015.
- Lacoste J., *Qu'est-ce que le beau ? Les aventures de l'esthétique*, Bordas, 2003.
- Platon, *Le Banquet*, L. Brisson (trad.), Paris, Flammarion, 2016.
- Platon, *Phèdre*, L. Brisson (trad.), Paris, Flammarion, 2006.
- Riout D., *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, « Folio », 2000.
- Vigarello G., *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir*, Paris, Seuil, 2014.
- Vitruve, *De l'Architecture*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- Winckelmann J. J., *Pensées sur l'imitation des œuvres grecques en peinture et en sculpture*, Paris, Allia, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.08 Esthétique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE11 – ANALYSE PHILOSOPHIQUE OU PARCOURS COMMUNICATION

2.3.09 – PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE

Enseignant : JEAN-MARIE CHEVALIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 1h30

Programme : Nature, source et valeur de la connaissance

En quoi consiste la connaissance ? Comment peut-on l'obtenir ? Pourquoi la désirer ? Afin de tenter de répondre à ces questions, nous examinerons les principaux problèmes qu'elles soulèvent dans la philosophie contemporaine de la connaissance (en particulier le problème de Gettier, du scepticisme, et de la valeur de la connaissance). Nous étudierons les approches principales qui ont été développées pour y répondre (épistémologie des vertus, connaissance d'abord, ...). Nous soulignerons les distinctions fondamentales structurant les débats (fondationalisme / cohérentisme ; internalisme / externalisme ; contextualisme / invariantisme ; faillibilisme / infaillibilisme, ...).

Bibliographie :

- Dutant, Julien, *Qu'est-ce que la connaissance ?*, Vrin, 2010.
- Engel, Pascal, *Va savoir ! De la Connaissance en général*, Herman, 2007.
- Platon, *Théétète*, GF-Flammarion, 2016.
- Pritchard, Duncan, *What is this thing called knowledge ?*, Routledge, 2014.
- Sarzano, Melanie, « Connaissance (gp) », *L'encyclopédie philosophique*, URL : <http://encyclo-philo.fr/connaissance-gp/>

Modalités de contrôle des connaissances

UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.09 Philosophie de la connaissance

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

2.3.10 – PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES 2 OU PE

Enseignant : JULIEN ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Épistémologie et causalité en histoire

Depuis Aristote, l'histoire a eu tendance à être rejetée du côté de la littérature et de la rhétorique, car on ne pouvait y déceler des règles immuables et nécessaires, la rejetant du côté de la contingence. Le développement des sciences humaines et de l'histoire en particulier à partir du XIX^e siècle a amené certains historiens à réfléchir à cette question de la contingence et du nécessaire dans leur domaine. Ce cours sera ainsi l'occasion de parcourir l'œuvre de Paul Veyne qui a pu réfléchir sur la spécificité de la causalité historique, mais aussi de Pierre Bourdieu qui s'est lui aussi demandé ce qui constituait précisément un événement historique. Cette réflexion sur la spécificité de la causalité historique et le rapport de l'histoire au déterminisme a ainsi des effets certains sur l'épistémologie même de l'histoire.

Bibliographie :

- Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Dunod, 2024.
- Pierre Bourdieu, *Sociologie générale*, Points Seuil, 2019.
- Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, Points Seuil, 2015.
- Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Minuit, 1984.
- Paul Veyne, *Comment écrit-on l'histoire ?*, Points Seuil, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.10 Philosophie des sciences humaines 2 ou PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

UE12 – OUTILS

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : HÉLÈNE D'HERVÉ, MATTHIAS TRIBOY

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Outils, 2.0.02 Informatique appliquée		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13.

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures.

2^e session : Épreuve pratique, durée 2 heures.

2.0.03 - LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

SEMESTRE 5

UE13 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX *

3.3.01 – PHILOSOPHIE MORALE

Enseignant : JULIEN ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Universalisme et relativisme

La morale souffre d'une forme de paradoxe, au sens où toute morale tend à se présenter comme universellement valable alors qu'aucune ne semble s'imposer de manière absolue. Si ce constat peut nous faire pencher vers un certain relativisme, cette position philosophique comporte elle aussi des problèmes qu'il ne faut pas ignorer. Le cours tournera ainsi autour de trois moments où la morale a été interrogée et ses prétentions remises en cause. En premier lieu, la « découverte » de l'Amérique et la confrontation à d'autres peuples sera l'occasion d'une remise en cause de la morale chrétienne dominante. Le second temps sera consacré à la critique faite par les sciences humaines à un universalisme abstrait qui oublie la nature sociale des individus. Enfin, nous nous pencherons sur le choc de la seconde guerre mondiale et les tentatives faites pour repenser une morale autour de la question des droits humains.

Bibliographie :

- Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Points Seuil, 2015.
- Diderot, Denis, *Supplément au voyage de Bougainville*, GF, 2013
- Levi-Strauss, Claude, *Race et histoire*, Folio essais, 1987.
- Montaigne, Michel de, « Des Cannibales » dans *Essais*, Folio, 1972.
- Weil, Simone, *L'enracinement ou prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Folio essais, 1990.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.01 Philosophie morale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Exposés à partir des textes étudiés en cours (50%) et devoir de 4h sur table (50%) sur un sujet de réflexion en rapport avec le cours.

3.3.02 – PHILOSOPHIE POLITIQUE

Enseignant : FLORENT GUÉNARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Politique et religion : la question de la tolérance

Le problème des relations entre religion et politique se pose lorsque l'Église et l'État sont suffisamment séparés pour se considérer comme des autorités autonomes et cependant encore suffisamment liés l'une à l'autre pour vouloir empiéter sur leur domaine respectif. Dans ce cours, nous étudierons ce qu'on nomme le problème théologico-politique en nous concentrant sur la pensée politique des 17^e et 18^e siècles et sur les auteurs qui, au sein du contractualisme, ont tenté de le résoudre. Nous insisterons particulièrement sur la question de la tolérance qui suppose une désintringation du politique et du religieux.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie indicative :**Primaire :**

- Hobbes, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.
- Locke, *Le Second Traité du gouvernement*, trad. J.-F. Spitz, Paris, Puf, 1994 ; *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. Jean Le Clerc et J.-F. Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.
- Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979.
- Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001.
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris, GF-Flammarion, 1964.

Secondaire :

- Marc-Antoine Dilhac, *La Tolérance, un risque pour la démocratie ?*, Paris, Vrin, 2014.
- Claude Lefort, « Permanence du théologico-politique ? », dans *Essais sur le politique 19^e-20^e siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 275-329.
- Paul Ricœur, *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Seuil, 1999.
- *La tolérance*, textes choisis et présentés par Julie Saada-Gendron, Paris, GF-Flammarion, 1990.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.02 Philosophie politique		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.03 - HISTOIRE DES SCIENCES

Enseignants : ROBERTO POMA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 1h30

Programme : La Nature

Le cours porte sur l'histoire des multiples usages des termes « nature », « naturel », « surnaturel » et « contre-nature » dans les domaines scientifique, philosophique, politique et religieux. Après avoir étudié les sept principaux sens du terme « nature » dans l'histoire des sciences, nous allons nous pencher sur quelques exemples historiques mettant en évidence la complexité et l'ambiguïté de son usage. Le CM vise à fournir les bases d'une histoire critique du concept de nature en s'attaquant aux sujets les plus généraux : la cosmologie, la loi de nature, le vitalisme, le mécanisme, le miracle, le monstre, la technique.

Les séances de TD proposent d'analyser des théories, des expériences, des cas précis ou des 'affaires' dans l'histoire des sciences à partir d'ouvrages de référence ou d'articles scientifiques. Cette enquête nous permettra de mener une réflexion autour du concept de « science » en tant que tel afin de remettre en question l'image désincarnée et impartiale de ses pratiques et de ses méthodes. Nous interrogerons des concepts-clefs du faire science tels que l'observation, l'objectivité, l'expérience à partir des travaux critiques de philosophes, historiens et sociologues des sciences contemporains.

Bibliographie :

- François Dagognet, *Considérations sur l'idée de nature*, Vrin, 1990.
- Jean Céard, *La nature et les prodiges*, Droz, 2008.
- Jean Ehrard, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Albin Michel, 1994.
- Isabelle Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, 1995.
- Lorraine Daston, *Une histoire de l'objectivité scientifique*, Edition de l'EHESS, 1998.
- Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1983.
- Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, La découverte, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.03 Histoire des sciences		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Deux épreuves en temps limité, au milieu et à la fin du semestre (50%), un dossier écrit sur un sujet au choix (25%), un exposé sur le dossier (25%).

UE14 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX * OU PARCOURS COMMUNICATION

3.3.04 - LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Enseignant : BOGDAN RUSU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Logique et philosophie du langage

Le cours propose d'introduire les étudiants à la philosophie analytique du langage. L'on commencera par un rappel des outils logiques indispensables, pour pouvoir ensuite passer à la logique des prédicats du premier ordre avec identité et à quelques extensions de la logique du premier ordre (notamment la logique modale). L'on continuera par la discussion des principales questions de la sémantique philosophique (quel est le rapport entre langage et réalité ? qu'est-ce que référer ? qu'est-ce que signifier ? quel est le rôle de la pensée dans les mécanismes sémantiques ?) et l'on terminera par une incursion dans la pragmatique philosophique : quelle est la relation entre la signification des mots, les intentions des locuteurs, les circonstances des actes de langage et ce que les locuteurs parviennent à communiquer ? Comment faisons-nous pour nous faire comprendre par les autres ?

Bibliographie :

- Ambroise, B & Laugier, S. (éd.), *Philosophie du langage : signification, vérité et réalité*, Vrin, 2009.
- Ambroise, B & Laugier, S. (éd.), *Philosophie du langage : sens, usage et contexte*, Vrin, 2011.
- Forbes, Graeme, *Modern Logic*, Oxford University Press, 1994.
- Grice, J. L., *Quand dire c'est faire*, trad. Bruno Ambroise, Seuil, 2024.
- Martinich, A. P., *The Philosophy of Language*, 3rd edition, Oxford University Press, 1996.
- Recanati, F., *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Gallimard, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.04 Logique et philosophie du langage		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.05 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE OU PE

Enseignant : JULIEN ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : bell hooks et le Black Feminism

bell hooks (1952-2021) est connue comme l'une des théoriciennes les plus importantes du *black feminism* aux États-Unis. Ses travaux préfigurent ainsi les réflexions plus contemporaines sur la question de l'intersectionnalité. Ce cours sera l'occasion d'approfondir en détail ces sujets. Nous ferons donc une lecture suivie de son essai *Feminist theory : From Margin to Center*, dans lequel elle dresse tout d'abord un constat, celui de l'échec du féminisme américain, auquel elle répond en proposant une nouvelle théorie où le genre, mais aussi la race et la classe sociale sont prises en compte. La lecture en langue étrangère sera accompagnée d'un travail de traduction qui permettra d'aborder des questions plus larges, comme la manière de traduire un concept, mais aussi, dans le cadre d'une théorie féministe, la question du genre.

Bibliographie :

- bell hooks, *Feminist theory: From Margin to Center*, Routledge, 2015.
- bell hooks, *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*, Routledge, 2014.
- bell hooks, « Choosing the margin as a space of radical openness », *Framework*, n° 36, 1989.
- Estelle Ferrarese, « bell hooks et le politique. La lutte, la souffrance et l'amour », *Cahiers du genre*, n° 52, 2012/1.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.05 Textes philosophiques en langue étrangère ou PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

UE15 – OUTILS

3.0.01 – LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

3.0.05 - UE D'OUVERTURE

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1^{er} degré : l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

3.3.06 - OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Option Faculté (3 ECTS ; 19h30 TD)

Consulter le programme détaillé de ces enseignements dans le « Catalogue des options Faculté » mis en ligne sur le site internet de l'UFR ; se reporter à la partie III. (Précisions sur les enseignements transversaux -> Options).

SEMESTRE 6

UE16 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX *

3.3.07 – PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 2

Enseignant : JULIEN ADOUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : L'imagination

L'imagination est une notion qui a souvent occupée une place ambiguë en philosophie. Si, dans l'opposition à la raison, elle a pu être considérée comme une faculté trompeuse, propice au délire, elle a pu aussi être favorisée dans le domaine de l'esthétique par exemple. Ce cours sera ainsi l'occasion de parcourir ces différentes dimensions de l'imagination, en essayant de dépasser les oppositions classiques entre raison et imagination, mais aussi de voir quels usages ont pu en être fait dans le domaine de la politique ou même de manière plus surprenante en sciences. Cela nous amènera à travailler sur des notions proches comme celle d'imaginaire ou encore d'idéologie (entendue comme représentation imaginaire du réel), afin d'avoir une meilleure compréhension de ce concept et de ses différents usages dans l'histoire de la philosophie.

Bibliographie :

- Aristote, *De l'âme*, trad. Richard Bodéüs, GF, 2018.
- Spinoza, Baruch, *Traité de la réforme de l'entendement*, dans *Premiers écrits*, trad. Michelle Beyssade, PUF, 2009.
- Castoriadis, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Points Seuil, 1999.
- Deluermoz, Quentin et Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles*, Points Seuil, 2019.
- Butler, Judith, *Ces corps qui comptent*, trad. Charlotte Nordmann, Amsterdam, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.07 Philosophie générale 2		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.08 – PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Enseignant : JEAN-MARIE CHEVALIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Qu'est-ce qu'une théorie scientifique ?

L'objectif de ce cours est de fournir une vision d'ensemble des problèmes discutés dans la philosophie des sciences contemporaines : faut-il être réaliste ou antiréaliste ? Quelle est la relation entre théorie et expérience ? A quelle condition une théorie est-elle scientifique ?

Bibliographie :

- M. Esfeld, *Philosophie des sciences : une introduction*, 3ème éd., PPR, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.08 Philosophie des sciences		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.09 – PROBLÈMES ET DÉBATS DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignant : NICOLAS DUFFAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 1h30

Programme : Introduction à la philosophie de l'environnement

Dans la crise écologique que nous traversons, la philosophie de l'environnement cherche à repenser le rapport que nous – êtres humains – entretenons avec la nature. Ce cours vise à dégager les principales questions de la philosophie de l'environnement, et les réponses qui y ont été apportées, à partir de certains ouvrages indispensables. Comment en est-on venus à ne considérer la nature que comme une ressource à exploiter et/ou une puissance à dominer ? Qu'est-ce que la « nature » ? S'oppose-t-elle à la « culture » ? Quelle place l'homme y occupe-t-il ? Et parce que la philosophie de l'environnement ne saurait se pratiquer abstraitement, nous prendrons appui sur des cas très concrets, en nous demandant par exemple ce qu'il faut penser de la chasse, ou comment faire face aux difficultés rencontrées par les éleveurs français depuis le retour du loup dans nos forêts.

Bibliographie indicative :

- Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2005.
- Jonas, Hans. *Le Principe de responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique* (1979), rééd., Paris, Flammarion, 2013.
- Latour, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 2006.
- Morizot, Baptiste. *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject, coll. « Domaine sauvage », 2016.
- Stépanoff, Charles. *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, Paris, La découverte, 2021.

TD : L'éthique environnementale

Des exposés porteront sur les textes fondateurs de ce mouvement apparu dans les années 1970 aux États-Unis (indiqués en début de semestre), qui abordent la question des obligations morales que nous, humains, avons envers le vivant. Nous verrons qu'il existe plusieurs éthiques environnementales, qui débattent sur des questions qui sont encore d'actualité : Que faire des morales traditionnelles anthropocentriques, dès lors qu'elles paraissent inefficaces voire pernicieuses ? Quels êtres méritent d'être considérés moralement : les entités intelligentes ? Sensibles ? Tout simplement vivantes ? Et comment nous acquitter concrètement de nos devoirs envers eux ?

Bibliographie :

- Afeissa, Hicham-Stéphane. *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Paris, Vrin, 2017.
- Leopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables* (trad. Anna Gibson), Paris, GF, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.09 Problèmes et débat du monde contemporain		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.10 – ENJEUX ET THÉORIES ÉTHIQUES

Enseignant : FLORENT GUÉNARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 2h

Programme : Le juste et le bien

Comment définir ce qui est juste ? Faut-il tenir compte dans cette définition de toutes les doctrines morales qui fondent des communautés d'appartenance ? Ou doit-on estimer que le juste est ce qui est utile à une société ? Ces questions sont classiques, mais elles ont fait l'objet d'un large débat au sein des théories contemporaines de la justice et ont grandement contribué à un renouveau au sein de la philosophie morale. Elles seront l'objet de ce cours, où l'on s'interrogera notamment sur la manière dont Rawls et ceux qui l'ont discuté ont envisagé, à nouveaux frais, nos convictions morales.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits qui seront proposés lors de la première séance.

Bibliographie indicative :

Primaire :

- Mill, John Stuart, *L'utilitarisme* (1861), trad. G. Tanesse, Paris, Champs classiques, 1988.
- Rawls John, *Théorie de la justice* (1971), trad. C. Audard, Paris, Seuil, 1987.
- Nozick, Robert, *Anarchie, État, utopie* (1974), trad. coll., Paris, PUF, 1988.
- Sandel, Michael, *Le libéralisme et les limites de la justice* (1982), trad. J.-F. Spitz, Paris, Seuil, 1999.
- Walzer Michael, *Sphères de justice* (1983), trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

Secondaire :

- Van Parijs, Philippe, *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, Paris, Seuil, 1991.
- Kymlicka, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.10 Enjeux et théories éthiques		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE17 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX * OU PARCOURS COMMUNICATION

3.3.11 - PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 3 OU PE

Enseignante : ARIANNA SFORZINI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Comprendre l'esprit : une histoire philosophique de la psychologie

Depuis le 19^e siècle une discipline scientifique à part entière s'est constituée sous le nom de psychologie, sous plusieurs facettes qui vont de la psychologie expérimentale aux sciences cognitives, de la psychologie des groupes à la psychanalyse et aux neurosciences. Après un parcours introductif de cette histoire de de la psychologie scientifique (et de sa « préhistoire » philosophique qui remonte à la Grèce classique), le cours se proposera d'approfondir un thème qui est particulièrement important pour le débat entre philosophie et sciences humaines : comment comprendre l'action humaine, ses intentions et ses mécanismes lorsqu'elle a lieu à l'intérieur d'une société donnée ? Y a-t-il des lois spécifiques de l'agir de l'homme en tant que membre d'un groupe ? Le comportement de l'individu est-il influencé par autrui ? À travers l'étude et le débat en classe d'une série de textes essentiels de la tradition philosophique, sociologique et psychologique, nous parcourrons les expériences fondatrices de la psychologie sociale et nous mettrons à l'épreuve de la philosophie les questions de l'« agentivité », du conformisme, de la responsabilité individuelle et groupale.

Bibliographie indicative :

- Arendt H., *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.
- Asch, S. E., "Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments", in H. Guetzkow (ed.), *Groups, leadership and men*, Pittsburgh, PA, Carnegie Press, p.177-190.
- Braunstein J.-F., Pewzner-Apeloig É. (dir.), *Histoire de la psychologie*, Malakoff, Dunod, 2020.
- Clervoy P., *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires*, Paris, CNRS éditions, 2013.
- Delouée S., Lévy A., *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*, Malakoff, Dunod, 2010.
- Freud S., *Psychologie des foules et analyse du moi*, Paris, Payot, 2012.
- Hirschbiegel O., *L'Expérience*, 2001.
- Le Bon G., *La psychologie des foules*, Paris, PUF, 2013.
- Milgram S., *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, Paris, Éd. la Découverte, 2017.
- Moscovici S., *L'âge des foules*, Paris, Fayard, 2005.
- Moscovici S., *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 2004.
- Sherif M. (et al.), *The Robbers Cave Experiment: Intergroup Conflict and Cooperation*, Middletown, Conn., Wesleyan University Press, 1988.
- Strasser T., *La vague*, Paris, Pocket, 2009.

Modalités de contrôle des connaissances

UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication,

3.3.11 Philosophie et sciences humaines 3 ou PE

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.3.12 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE 2

Enseignante : ELODIE BOUBLIL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Hanna Arendt, *The Human Condition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1998.

La pensée de Hannah Arendt se situe au croisement de la philosophie politique, de l'anthropologie philosophique et des sciences humaines. Elle puise dans l'histoire de la philosophie, et notamment dans la philosophie grecque, les concepts clés de ses analyses – concepts qu'elle transforme à la lumière des enjeux politiques et sociétaux de la modernité. Ce cours proposera une lecture suivie de l'un de ses textes majeurs : *The Human Condition*, ouvrage dans lequel Arendt propose une approche renouvelée du politique, adossée à une analyse critique de l'humanité moderne et de ses formes de vie.

Bibliographie indicative :

- Abensour Miguel (dir.), *Politique et pensée : actes du colloque Hannah Arendt (Paris, 14-16 avril 1988)*, Paris, Payot, 1996.
- Arendt Hanna, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, collection Agora, 2005.
- Courtine-Denamy Sylvie, *Hannah Arendt*, Paris, Hachette Littératures, collection Pluriel, 1997.
- Kristeva Julia, *Le Génie féminin, Hannah Arendt*, Paris, Gallimard, collection Folio Essais, 2003.
- Poizat Jean-Claude, *Hanna Arendt, une introduction*, Paris, Pocket, 2013.
- Tassin Etienne, *Le trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot & Rivages, collection Critique de la politique, 1999.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.12 Textes philosophiques en langue étrangère 2		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE18 – LANGUE ET CULTURE GÉNÉRALE

3.0.03 – LANGUE VIVANTE OU LANGUE ANCIENNE (LATIN OU GREC)

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

3.3.13 - STAGE OU OPTION FACULTÉ

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS EN L2 DE PHILOSOPHIE

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le **LANSAD** a pour objectifs l'**apprentissage de la langue et l'étude de la culture** (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à **tous les étudiants** inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'**étude de deux langues étrangères**, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des **sociétés germanophones et anglophones actuelles**, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

L'étudiant peut envisager **2 séjours d'études à l'étranger** au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

L'accès à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels est facilité notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Cette double licence correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master a été expérimenté en histoire-science politique lors de la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

[Voir le livret des doubles licences en ligne.](#)

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

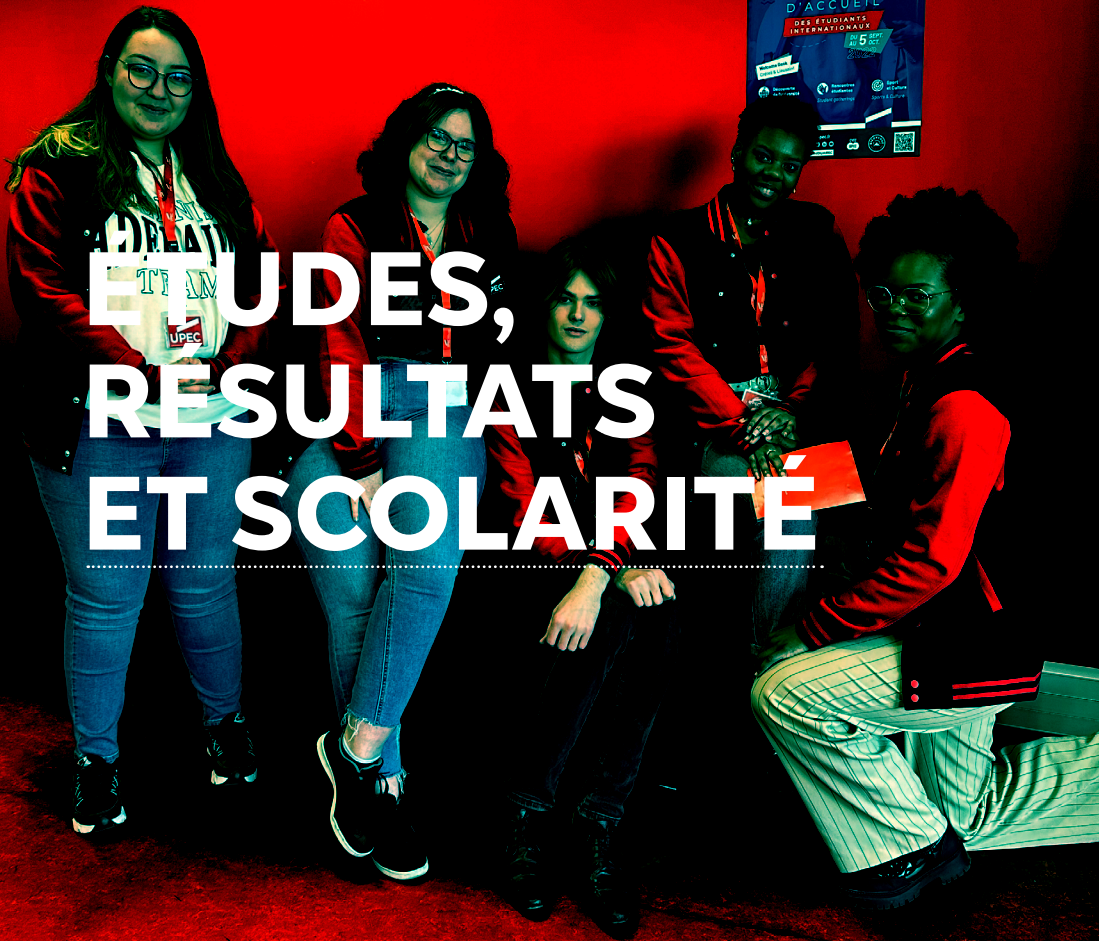


EN SAVOIR +





ÉTUDES, RESULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



[RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL](#)



RÈGLEMENT DES EXAMENS



[RÈGLEMENT DES JURYS](#)

BORNES UNIVERSITAIRES



[CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS](#)

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



[PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE](#)



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

ATTENTION : en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
 - soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
- ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scui0-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, AJassociation@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme
> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers
en programmes d'échanges
> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap
> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.
> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHEs

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

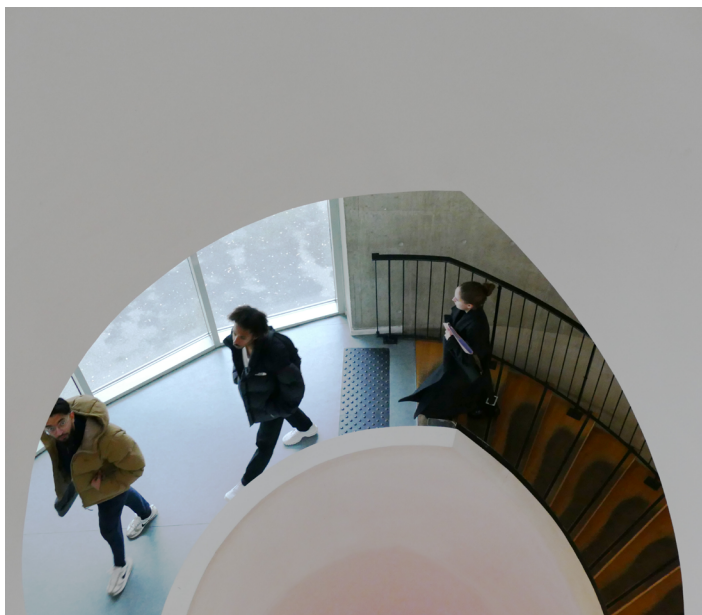
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

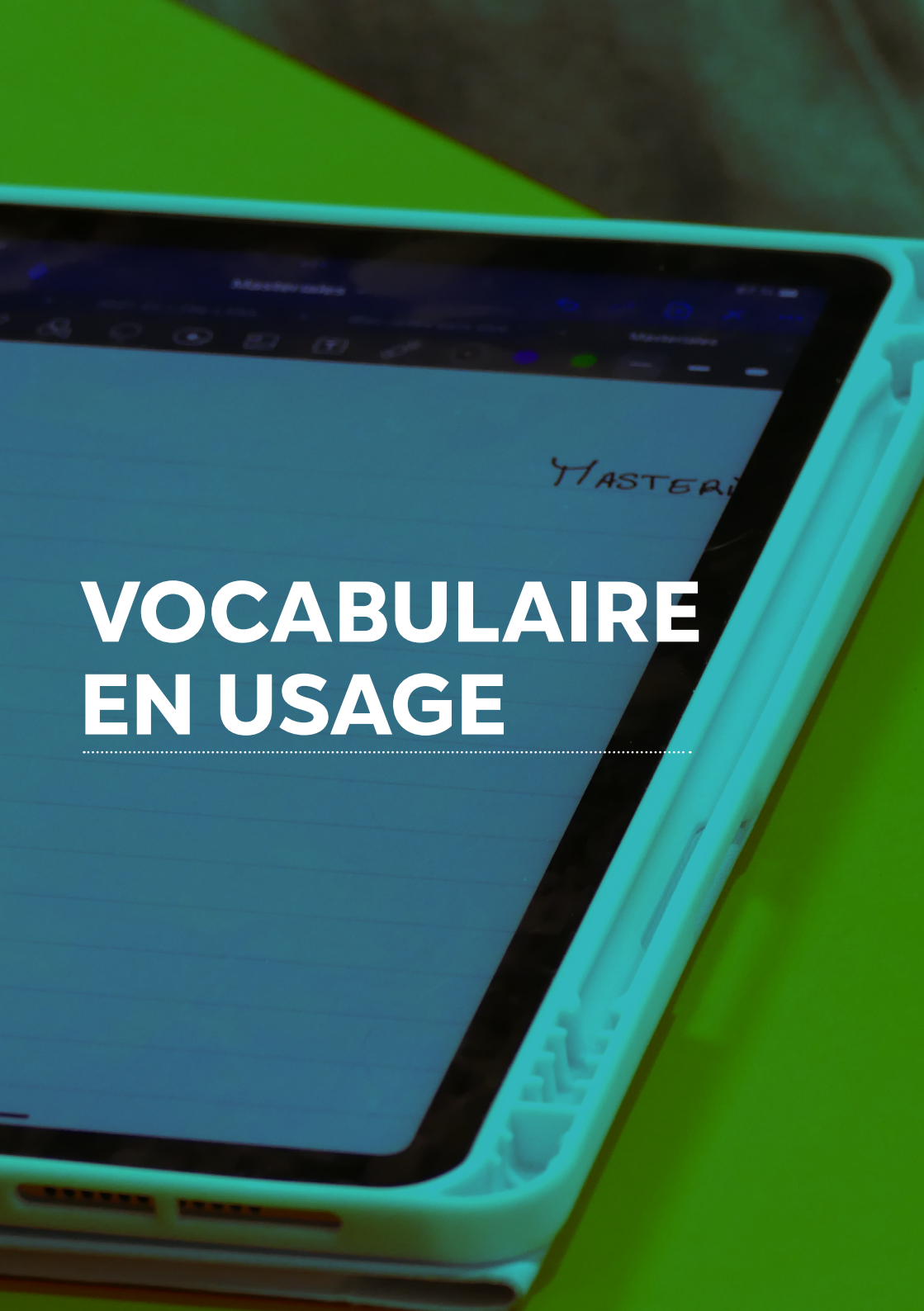
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

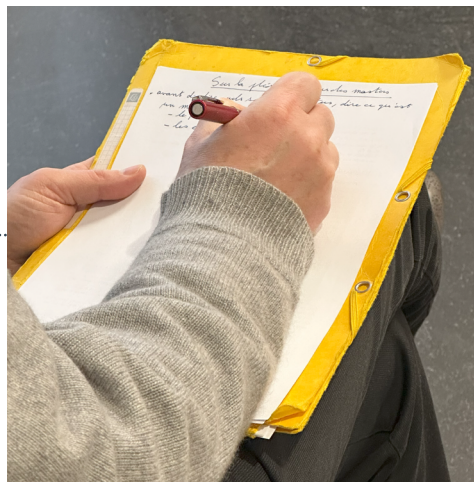
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

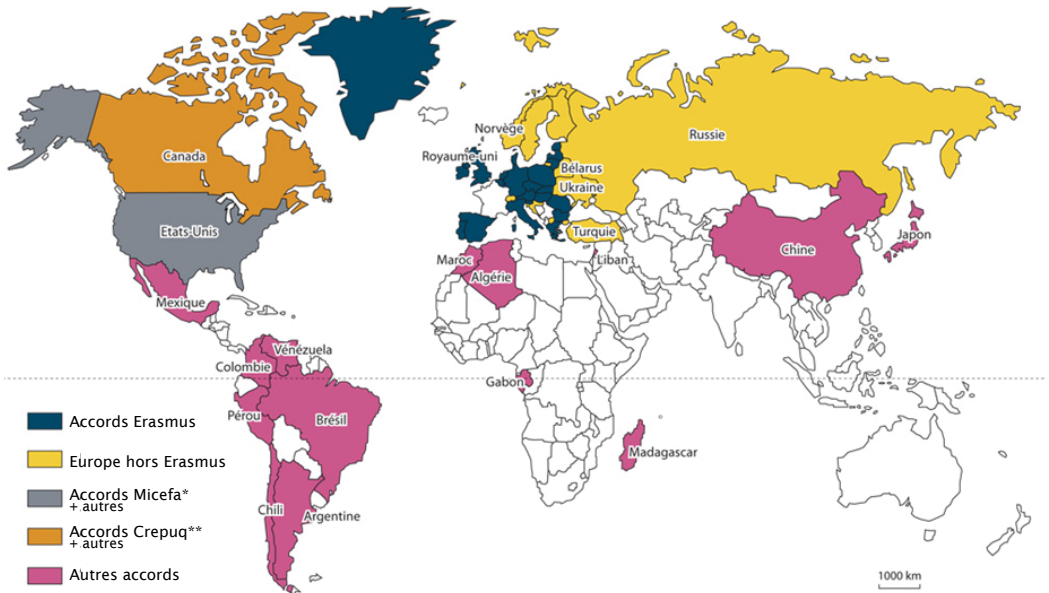
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr



LI2 & 3

Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



LI2&3

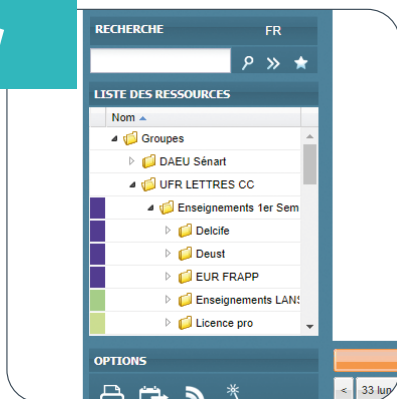
Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1



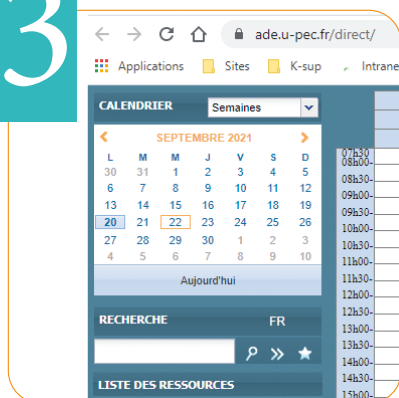
JE ME CONNECTE
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade.u-pec.fr



Où se trouve ma salle ?

LI 2 & 3

CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



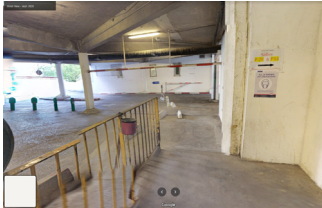
LI 2 & 3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)







**SECRETARIAT DE LICENCE 2 & 3
PHILOSOPHIE**

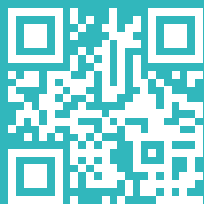
Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 110

01 45 17 11 41

sec.philosophie-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





llsh.
u-pec
.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université